LETTRE D'VN ADVOCAT DE LA ROCHELLE

Escrite à vn sien amis de la Religion pretenduë reformée, de present à Paris.

Contenant au vray tout ce qui s'est passé de plus remarquable, tant dedans ladite ville qu'aux enuirons.

Depuis le 15. Auril iusques à present.

M. DC. XXII.



Lettre d'vn Aduocat de la Rochelle, *escrite à vn sien amis de la* Reli*gion pretenduë reformée de present à Paris.*

MOnsieur, si mon esprit eust esté assez fort pour penetrer iusques à l'aduenir & preuoir les malheurs ausquels nostre reuolte nous a jetté, ie me fusse affranchy au peril de ma vie de la dure captiuité à laquelle ie voy nostre communauté asseruie, que si vous auez egallement du souuenir en moy, comme i'en ay de vous, ie ne doute point que vous ne communiquiez a nostre mal public ; & que vous n'ayez du ressentiment de nos maux qui s'augmentent tous les iours & nous plongent dans le desespoir, nous auions esperé quelque aduancement apres la liberation de nos freres de Montauban par la reprise de Tonins, de Clerac, & de Saincte Foy,

porte nos esperances plus auant, lors que nous vismes M. de Soubize se releuer de sa cheute de S. Iean, & se porter à nous maintenir, il nous faisoit esperer liberté, quand nous auons veu l'esloignement de nostre ennemy irreconciliable : Nous nous sommes roidis dauantage, quand nous auous veu M. de Soubize fondre sur les Sables d'Olonne, & auons esperé qu'il se retireroit glorieusement, apres cest eschet, nous ayant refraischy de beaucoup de choses necessaires pour nostre entretien, les plus aduisez ne luy donnent point de blasme du mauuais succez de l'Isle de Rié, car il auoit preueu à tẽps à sa restraicte, si ceux ausquels nous auions donné charge d'aller fauoriser son embarquement ne se fussent point destournez à la Mer, pour accrocher quelques vaisseaux de Bretagne qui pensoient aller à Bourdeaux, pendant ce destournement ils ont perdu l'ocasion de venir à temps & nous ont causé par ce moyen la perte que vous auez entenduë plus grande encores que ie ne la vous puis exprimer.

Entre les personnes que ie regrette le plus, i'y ay perdu mon frere qui vous che-

rissoit vniquement, ie me suis sauué du peril auec Monsieur de Soubize auec quels vingt cheuaux, huict iours auparauant ceste desroute la blesseure qu'il auoit euë au combat qu'il fist auec Monsieur de Bouquart s'estoit ouuerte qui l'incommodoit tellement qu'il ne pouuoit s'armer, nostre perte est grande nous y auons perdu plus de cinq cens habitans de ceste ville, Monsieur de la Musse y a esté pris, le Capitaine Bourdin a esté pris aussi dans vne miniere de fer auec trois Canons & quelques munitions, le Sieur de la Serre son Lieutenãt, le Sieur de Grand Bois, le Capitaine Richebour, le Sieur de Mõtgodin son Lieutenant, le Sieur de Chereau Ministre du Nauartins, le Sieur du Petit Puy, le Sieur de Geneuiesue, le Baron de Geneuilliers, le Sieur des Chemineaux & le Sieur de Chalopin qui estoient tous grandement affectionnez a la cause, nous ne pourrons iamais nous releuer de ceste perte, qui nous a osté le moyen de tenir la campagne, & nous a fait perdre nos meilleurs hommes, iamais vn mal n'arriue seul, ceste que le foudre est tombé sur vne de nos Tours de la Chesne, que pleust à Dieu

qu'il fust aussi bien tombé sur la teste du malheureux Fauas qui à rompu le traicté d'accommodement, s'estant allé ietter dedans Royan, ou ie ne croy pas qu'il puisse tenir longuement pour la necessité des viures & incommodité d'eau, que pour la mauuaise situation du lieu ; les fortifications n'estans pas encores paracheuees, ie suis mary de vous entretenir de ce mauuais discours, mais ce sont des affaires du temps, il me semble que ie receuray de la consolation, vous faisant part de nostre misere, qui est si grande qu'il me semble toutes les nuicts que nous sommes cõme lors que nous estiõs à Genefue, lors que le Baron de Saunas pensa le surprendre, toutesfois nous sommes bien en plus piteux estat : car nous ne sçauõs plus de quel bois faire fleche, Escriuãt la presente Monsieur Bardet m'est venu voir qui vous baise les mains, il est si atedié de nos maux qu'il vouldroit estre encores à Lisbone, à la charge d'aller à la Messe, Monsieur de Lescun de Pau qui s'en retournoit par là, a esté prins, nous apprehendons grandement sa perte : car des Preignac lors que le Roy nous osta le Bearn, le Roy le menassa de le faire pen-

dre. C'eſt vn des plus zelez au party & vn des plus habiles hommes que nous ayons. Recõmandez nous aux prieres de l'Egliſe afin que Dieu prenne pitiée de nous, & aymez moy à l'egal de ce que vous cheriſt,

MONSIEVR,

Voſtre plus affectionné ſeruiteur & confrere Godefroy, Aduocat à la Rochelle.

De la Rochelle ce 28. Auril 1622.